



SAISON 2020/2021



Gymnase Grimaud
Rue Raymond Maous
17300 Rochefort

Gymnase de la Vieille Forme
Port de Plaisance
17300 Rochefort

Le BRC17 est ouvert à tous et propose la pratique du Badminton en compétition ou en loisirs.

COTISATION : La cotisation comprend la licence FFBad, l'assurance, l'accès aux créneaux d'entraînements, une prise en charge des tournois (50€ pour les adultes, tous les tournois des jeunes)

La cotisation est fixée à 95 € pour les adultes ou 115 € (REMISE EXCEPTIONNELLE) avec entraînements encadrés et 75 € pour les jeunes jusqu'à 18 ans (au 01/01/2020)

Réduction de 8 € ,non cumulable, dès la deuxième inscription d'une même famille, pour les chômeurs et les étudiants
Possibilité de paiements en 3 fois maximum (coupons sports et chèques vacances acceptés).

DOCUMENTS : L'inscription ne sera effective qu'après la remise de **tous** les documents à un responsable du club.
Certificat médical **FFBad obligatoire**, formulaire de licence, fiche d'adhésion et règlement de la cotisation.

Toute personne voulant effectuer un essai devra remplir obligatoirement la fiche d'inscription de la FFBad.
Les joueurs des autres clubs désirant venir jouer doivent être invités et avertir un des membres du bureau.

IMPORTANT : Seuls les joueurs à jour de leur cotisation seront autorisés à s'entraîner (Assurance).

REGLEMENT DES COMPETITIONS 2020/2021

Article 1 : L'inscription à un tournoi rend obligatoire l'acceptation des règles officielles adoptées par la FFBad.

Article 2 : Pas d'inscription à un tournoi si Championnat Ligue, Codep17 ou BRC organisé dans la même catégorie.

Article 3 : Les joueurs désirant connaître et s'inscrire à une compétition le feront sur <http://badiste.fr>

Article 4 : Le BRC assure la prise en charge financière des inscriptions aux tournois à concurrence de **50 €** pour la saison et **1 tableau à chaque tournoi du BRC**, ainsi que l'inscription aux championnats de Ligue Nouvelle Aquitaine (NA) et Codep17.

Article 5 : Lors des tournois du BRC, les joueurs ne peuvent s'inscrire qu'à un seul tableau, et dans la mesure du possible de se proposer comme **Bénévoles** lors de la deuxième journée.

Article 6 : L'inscription à un tournoi rend obligatoire sa participation, et en cas d'impossibilité de participer, le joueur doit fournir un justificatif valable. Une suspension de tournois de deux mois pourra être appliquée par la Ligue NA en cas d'absence de justificatif. Le club suspend sa prise en charge financière.

Article 7 : Les compétiteurs s'engagent à jouer avec les membres du club, et en particulier les nouveaux arrivants. Ils s'engagent aussi à participer à l'organisation des tournois organisés par le club.

Article 8 : Pour les équipes Régionales, le club prend en charge :

Le montant de l'inscription, les frais de déplacement dans la limite de quatre compétiteurs par voiture, les volants et le pot d'accueil lorsque la rencontre a lieu à domicile.

Pour les équipes Départementales, le club prend en charge :

Le montant de l'inscription, les volants et le pot d'accueil lorsque la rencontre a lieu à domicile.

- Les compétiteurs se rapprocheront de leurs Capitaines respectifs pour participer aux rencontres.

Article 9 : Le transport des jeunes compétiteurs est à la charge des parents. Dans la mesure du possible un entraîneur en assurera le coaching.

Et à tous les joueurs compétiteurs ou pas, d'être actifs si possible dans l'organisation des tournois du BRC17

**ATTENTION VEUILLEZ RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET MASQUE HORS TERRAIN.
MERCI ET PRENEZ SOIN DE VOUS.**